



Huissier de justice et avis de saisie

Par **ouferhat**, le **26/03/2008** à **20:09**

mon pere porte le meme nom et prenom que sont fils celui-ci a immatricule un vehicule a sont adresse et a eu des amendes l huissier veut le saisir a sont domicile et ne veut rien entendre du fait que sont fils na jamais ete domicile chez lui et que la carte grise n pas a sont nom mais a celle de sont filsrncomment faire pour arreter les investigation de l huissier qui menace de saisir le 01/04/08 et comment formuler le courrier en y indiquant un texte de loi comme referencernrnmerci d avance rnrncordialement

Par **Erwan**, le **26/03/2008** à **22:14**

Bjr, rnrnil suffit de justifier de l'identité précise des personnes concernées pour savoir qui est concerné. rnrnVous n'arrêtez pas les investigations de l'huissier, il cherchera seulement la bonne personne ailleurs, les décision de justice sont valables trente ans... rnrnSi c'est vous, allez voir l'huissier et faites face à vos responsabilités.